

Image not found or type unknown



## erreur de prix et annulation de commande

Par **sarah1705**, le **16/02/2010** à **21:39**

Bonjour,

Je sollicite votre aide concernant un litige avec un site de vente en ligne (rue du commerce).

J'ai passé une commande pour un ordinateur et un écran sur un site de commerce électronique pour un montant de 380 euros, ma carte bancaire a été débité. j'ai reçu un mail de confirmation comme quoi ma commande serai mise en préparation, deux jours plus tard j'ai reçu un mail du site disant que ma commande était annulée car ils se sont trompés sur le prix, soit 650 euros au lieu de 380. J'ai d'ailleurs été surpris car d'autres clients ont reçu leur commande au prix de 380 euros alors que la mienne a été annulée alors que le produit est en stock. Est ce légal? quels sont les recours possible?

(Pour moi le prix n'est nullement dérisoire)

merci de votre aide.

Cordialement